



Réseau  
Hospitalier  
Neuchâtelois

## COMMUNICATION

communication@rhne.ch  
tél. 032 713 30 44

## COMMUNICATION AUX MEDIAS

# Fin du port du masque obligatoire sur les sites du RHNe

**Dès ce mercredi, le port du masque n'est plus obligatoire à l'hôpital. Il reste requis pour les personnes présentant des symptômes de maladie respiratoire et pour le personnel médico-soignant et d'intendance lors des contacts avec les patient-e-s.**

En raison de la baisse de la prévalence du Covid-19 et de la grippe, le port du masque n'est plus obligatoire sur les différents sites du Réseau hospitalier neuchâtelois (RHNe) dès ce mercredi 8 février. Il reste requis uniquement pour les personnes présentant des symptômes de maladies respiratoires, même légers (rhume, toux, maux de tête) et pour le personnel médico-soignant et d'intendance lors des contacts avec les patient-e-s. Cette dernière mesure de précaution sera levée le mercredi 1<sup>er</sup> mars.

Selon les recommandations de Swissnoso, il est important de continuer à faire respecter « l'étiquette respiratoire » indépendamment de Covid-19. Cela inclut de se couvrir la bouche et le nez avec un mouchoir en papier lors de toux ou éternuement (ou, à défaut, tousser/éternuer dans la manche du bras ou le coude) ; de jeter le mouchoir en papier après usage dans la poubelle la plus proche ; de se désinfecter soigneusement les mains après contact avec des sécrétions respiratoires et des objets contaminés.

Neuchâtel, le 8 février 2023

***Le service communication répond à vos questions au 032 713 30 44***